INFORMATION

Stationnement et circulation

Saint-Martin de Belleville Saint-Martin en scène



Stationnement interdit

Le 24 juillet 2024, de 12h à 19h

Rue du Clocher : à partir de la rue Nicolas Jay
→ à l'angle des rues du Clocher et du Pavé

Circulation interdite

Le 24 juillet 2024, de 12h à 19h

 Rue du Clocher : à partir de la rue Nicolas Jay
→ à l'angle des rues du Clocher et du Pavé



